

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL

Table ronde du 24 septembre à Saint-Imier Fiscalité et finances communales

La population de Saint-Imier est conviée à une table ronde le jeudi 24 septembre prochain à 19 heures, à la Salle de spectacles. L'intitulé de la soirée : "Fiscalité et finances communales : quelles marges de manœuvre pour les municipalités". L'événement s'inscrit dans le processus budgétaire 2027 actuellement en cours, qui doit conduire à une augmentation de la quotité d'impôt soumise en votation populaire à fin novembre.

Obligations légales liées au canton et à la Confédération, entretien indispensable du patrimoine administratif de la commune et autres financements incontournables, les contingences imposées à une municipalité sont nombreuses. La situation est d'autant plus compliquée lorsque la situation financière n'est pas au mieux. C'est malheureusement le cas à Saint-Imier.

Dans un contexte aussi difficile et exigeant, quelles sont les marges de manœuvre des autorités communales ? Qu'est-ce qui est financé par l'impôt proprement dit ? Pour répondre à ces questions et débattre des moyens à mettre en œuvre, la table ronde réunira trois personnalités de la région : Patrick Linder, directeur de la Chambre d'économie publique du Grand Chasseral, Michel Walthert, ancien vice-chancelier du canton de Berne et spécialiste des finances communales, ainsi que Corentin Jeanneret, député-maire de Saint-Imier. Rédacteur en chef de RJB, Olivier Zahno se chargera de la modération.

Cet événement est mis sur pied tout exprès pour la population de Saint-Imier, afin de l'informer au mieux et de manière transparente des défis financiers vitaux auxquelles doit actuellement faire face la commune. Il sera ainsi possible de poser des questions aux trois intervenants de la soirée. Celle-ci débutera à 19 heures à la Salle de spectacles, rue des Jonchères 64. Le Conseil municipal vous y invite cordialement.

Saint-Imier, le 15 septembre 2026